

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 12 février 2021, à 14h30, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 4 février 2021 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Épau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

**Présents :** Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président, M. Patrice VERNHETTES, Conseiller départemental.

**Excusé :** M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

**Absent :** M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental.

**Procurations :** M. Frédéric BEAUCHEF donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, Mme Marie-Pierre BROSSET donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à M. Régis VALLIENNE, Mme Elen DEBOST donne pouvoir à Mme Mélina ELSHOUD, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN, M. Fabien LORNE donne pouvoir à M. François BOUSSARD.

**Invités :** M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Insertion et Logement, Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques, excusée.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

Mme Nathalie Goisedieu, Directrice de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

## **Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale**

**1 Mise aux normes et sécurisation de la future MECS sur le site de la Foresterie au Mans. Demande de subvention d'investissement**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement à l'association ACADEA d'un montant de 90 000 €, au titre de travaux de mises aux normes de sécurité.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**2 Transport des élèves et étudiants en situation de handicap - Dérogation au règlement départemental du transport scolaire**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président du Conseil départemental à déroger au règlement départemental du transport des élèves et étudiants en situation de handicap pour la situation de Madame G. en lui attribuant un remboursement mensuel des frais kilométriques entre son domicile à Mamers et l'établissement de scolarisation de son fils à Yvré-l'Évêque à raison de deux allers et retours par jour.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**3 Renouvellement des conventions de partenariat destinées à la prise en charge des demandes d'adaptation du logement des personnes en situation de handicap**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les conventions de partenariat entre le Département de la Sarthe, le Groupement d'Intérêt Public Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Sarthe et les bailleurs sociaux : CDC Habitat social, Le Mans Métropole Habitat, Podeliha et Sarthe Habitat.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**4 Convention relative au fonctionnement du Fonds Départemental de Compensation du Handicap (FDCH) de la MDPH**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention relative au fonctionnement du Fonds Départemental de Compensation du Handicap (FDCH) du Groupement d'Intérêt Public Maison Départementale des Personnes Handicapées de la Sarthe.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**5 Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 9 familles pour un montant total de 7 200 €.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

6 **Avenants aux conventions de délégation de gestion pour les aides techniques dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les avenants aux conventions de délégation de gestion pour les aides techniques à la Mutualité Sociale Agricole Mayenne-Orne-Sarthe et à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Sarthe et de préciser que le montant total des avances prévues au titre de ces avenants est 45 000 €, réparti de la façon suivante : 40 000 € pour la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et 5 000 € pour la Mutualité Sociale Agricole Mayenne-Orne-Sarthe.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

7 **Remise gracieuse de dettes (Solidarité Départementale)**

Il est proposé à la Commission permanente d'accepter la remise gracieuse de dette de Madame Nicole B. d'un montant de 262,98 € relative à un trop perçu d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (A.P.A).

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

## **Commission Insertion et Logement**

8 **Logement - amélioration de l'habitat privé lutte contre l'habitat indigne**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions départementales pour la réhabilitation de logements de propriétaires occupants modestes et très modestes.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

9 **Insertion - Plan pauvreté. Avenant n° 3 à la convention signée avec l'Etat prolongeant la mise en œuvre des actions 2020**

Il est proposé à la Commission permanente de valider et d'habiliter le Président à signer l'avenant n°3 à la Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi signée le 29 juillet 2019 avec l'Etat, portant sur le prolongement du délai de mise en œuvre et de justification physique et budgétaire des actions incluses dans l'avenant n°2 pour l'enveloppe 2020 des crédits Etat au 30 juin 2021.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

10 **Insertion - Programmation FSE. Actualisation des actions portées par le Département pour 2021**

Il est proposé à la Commission permanente de valider la demande de subvention globale FSE 2021 à hauteur de 849 600 € et d'habiliter le Président à signer les demandes de subventions correspondantes et tout document afférent à la demande et à l'exécution de la subvention globale FSE 2021.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 11 **Insertion - Actions nouvelles au titre du Plan Pauvreté pour l'exercice 2021**  
Il est proposé à la Commission permanente de décider l'attribution en 2021 d'une subvention de 5 600 € à l'association Organisme de Prestations et de Formations Sarthe (OPF Sarthe) permettant de financer sept places de personnes allocataires du RSA dans le cadre de l'action « Coaching vers la formation pour les personnes en situation de handicap » et 59 400 € à l'association Le Relais permettant de financer 60 accompagnements dans le cadre de l'action expérimentale « Plateforme RH+TPE ».

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

## **Commission Réussite éducative et Citoyenneté**

- 12 **Soutenir l'enseignement privé**  
Il est proposé à la Commission permanente la répartition des différentes aides à l'enseignement privé pour un montant total prévisionnel de 1 946 279 €.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 15 votes pour et 6 abstentions.**

- 13 **Dotations globalisées en faveur des collèges sarthois**  
Il est proposé à la Commission permanente de répartir une dotation globalisée aux collèges publics et privés pour la réalisation de projets éligibles au titre d'activités extra scolaire représentant un montant global de 260 822,50 €.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 14 **Aides à l'éducation**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une dotation complémentaire de fonctionnement à 6 085,80 € collèges publics pour l'accueil de collégiens allophones.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 15 **Frais de fonctionnement des piscines**  
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention aux Communes, Communauté de Communes et au lycée Bellevue du Mans, qui accueillent des collégiens dans leur piscine représentant une dépense totale de 151 259 €.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 16 **Compensation aux établissements pour les demi-pensionnaires boursiers nationaux**  
Il est proposé à la Commission permanente la répartition de la dotation compensatrice de 2021 aux établissements pour les demi-pensionnaires boursiers nationaux.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

17 **Convention relative au fonctionnement de la cite scolaire de Sillé-le-Guillaume et Convention de mise à disposition d'un agent de la Région**

Il est proposé à la Commission permanente :

- de donner son accord sur la conclusion de la convention de fonctionnement de la cité scolaire de Sillé-le-Guillaume et la convention de mise à disposition d'un agent de la Région pour assurer les missions de maintenance des équipements informatiques
- d'habiliter le Président à signer les conventions correspondantes.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

18 **Utilisation des équipements sportifs. Avenant n°2 au collège Henri Lefevre à Arnage**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver une nouvelle délibération, au titre de l'utilisation des équipements sportifs, accordant la somme complémentaire suivante :

- 1 061,94 € au collège Henri Lefevre à Arnage portant le montant total de la redevance à 14 519 €.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

19 **Fonds départemental des Services d'Hébergement (FDSH)**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande une subvention de 11 663,35 € pour faire face à des dépenses de fonctionnement.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

20 **Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges qui en ont fait la demande une subvention de 3 676,80 € pour l'équipement de matériel et mobilier selon la liste annexée.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

21 **Maison de l'Europe convention 2021**

Il est proposé à la Commission permanente d'examiner la convention 2021 relative à la Maison de l'Europe et d'autoriser le Président à la signer.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

## **Commission Infrastructures routières**

22 **Attribution de subvention au titre du fonds départemental d'aménagements urbains**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention au titre du fonds départemental d'aménagements urbains pour les communes de Saint-Aubin-de-Locquenay et Théligny.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**23 Déviation de Saint-Calais. Acquisitions et cessions de parcelles sur les communes de Saint-Calais et de Montaillé**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition et la cession de plusieurs parcelles sur les communes de Saint-Calais et de Montaillé et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer les actes administratifs à intervenir et tous documents afférents à ces dossiers.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**24 Convention voirie départementale**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec la commune de Bonnétable relative à l'entretien des espaces verts du séparateur de voie sur les RD 7B et 7 BB1.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**25 Répartition des crédits d'entretien routier et grosses réparations de chaussées sur les routes départementales et sur les anciennes routes nationales transférées**

Il est proposé à la Commission permanente d'arrêter le programme préalable d'entretien routier et grosses réparations de chaussées sur les routes départementales et sur les anciennes routes nationales transférées.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**26 Programme 2021 d'opérations de sécurité sur les routes départementales**

Il est proposé à la Commission permanente d'affecter deux opérations sur le programme 2021 des opérations de sécurité.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**27 Transfert de la place du Moulin dans le domaine public communal à Juigné-sur-Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le transfert dans le domaine public communal de la place du Moulin à Juigné-sur-Sarthe et d'habiliter le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 20 votes pour.**

**M. Daniel CHEVALIER, Maire de Juigné-sur-Sarthe, ne prend part ni au débat ni au vote.**

## Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

### 28 Environnement

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter la liste des classes retenues dans le cadre du dispositif des classes ENS 2020-2021. Chaque classe, sous réserve que la visite soit réalisée avec un car, bénéficiera d'une subvention forfaitaire de 300 € (cadre d'aide transport ENS) et du dispositif d'animation organisé par le Département tel que défini dans l'appel à projet 2020-2021.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

### 29 Artisanat - commerce / Fonds social d'urgence

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer,  
- au titre de l'aide au maintien du dernier commerce de proximité, aux communes d'Ancinnes, Val d'Etangson et Vion, une subvention respective de 35 000 €, 5 815 € et 20 649 €.  
- au titre du Fonds social d'urgence, une aide pour un dossier pour 1 400 €.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

### 30 Aménagement du territoire - ATESART - cession d'actions du Département

Il est proposé à la Commission permanente de valider la cession par le Département, pour un montant de 250 €, d'actions du capital social de la SPL Agence des Territoires de la Sarthe, au profit des communes de Chemiré-en-Charnie, Saint-Ouen-en-Champagne, Saint-Ulphace et du SIA Surfonds - Volnay, conformément à l'annexe 1.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

### 31 Soutien des territoires - Fond départemental de relance

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les conventions de relance selon le montant de l'aide départementale.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 19 votes pour.**

**Mme Véronique CANTIN, Maire de Neuville-sur-Sarthe, M. François BOUSSARD, Maire de Mansigné, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

### 32 Agriculture

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer 2 avenants aux conventions avec la Région des Pays de la Loire dans le cadre du Programme de Développement Rural des Pays de la Loire en vue de les prolonger.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**33 Environnement : politique Bocage**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder au titre de la politique bocage les subventions suivantes :

- 43 843,50 € pour les agriculteurs
- 12 719,20 € pour les particuliers
- 3 320 € pour les collectivités
- 1 920 € pour les frais d'ingénierie de la Chambre d'Agriculture

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**34 Transition énergétique**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder des subventions pour la réalisation de 26 audits énergétiques sur des bâtiments publics pour 8 communes, pour un montant de 14 785 €.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**35 Dotations cantonales associatives**

Il est proposé à la Commission permanente de valider l'attribution des dotations cantonales des cantons de Château-du-Loir, du Lude et de Mamers pour un montant total de 72 098 €.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

**36 Conventionnement avec la Banque des territoires pour la mise en place du dispositif « Petites villes de demain »**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention avec la Banque des territoires pour que le Département accompagne dans le cadre du déploiement du programme Petites villes de demain, les 30 communes Sarthoises pour lesquelles le Département sera gestionnaire des crédits dédiés à l'ingénierie.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

**Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur**

**37 Tourisme**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'adopter la convention annuelle 2021 avec Sarthe tourisme et de lui accorder 1 425 000 € pour l'année 2021.
- d'attribuer une subvention de 30 000 € à l'association Transvap pour son fonctionnement 2021.
- d'inscrire les chemins ruraux de la commune de Challes au titre du PDIPR.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**



38 **Enseignement supérieur**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer avec la Région, la Convention Territoriale d'Exercice Concerté des compétences relatives au soutien à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à l'Innovation (CTEC-ESRI).

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

39 **Admission en non-valeur**

Il est proposé à la commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur de titres de recette concernant les redevances AOT.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

40 **Aides aux sports**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 28 300 € au titre des aides aux sports en Sarthe.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

41 **Appel à projets - Valorisation des maisons éclusières**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à :

- lancer la procédure d'appels à projets pour les maisons éclusières telle que décrite et conformément au projet de cahier des charges joint,
- valider le principe de fixation des montants de la redevance,
- signer les documents afférents aux demandes d'appel à projets de valorisation des maisons éclusières.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

42 **Patrimoine**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 7 900 € à des associations patrimoniales.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

---

## **Commission Finances, Ressources et Administration générale**

43 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Montval sur Loir**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 1 100 697 € destiné à financer la réhabilitation de 24 logements locatifs collectifs situés 42 avenue du Mans à Montval sur Loir.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 16 votes pour.**

**Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

- 44 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Allonnes**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant de 30 000 € destiné à financer l'acquisition en VEFA de 6 logements locatifs individuels situés 2 rue des Sittelles à Allonnes.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 16 votes pour.**

**Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

- 45 **Conventions de reprise de jours épargnés sur un C.E.T suite à recrutement par voie de mutation au sein du Département de la Sarthe**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les conventions de reprises financières des jours épargnés sur un C.E.T, des agents arrivant par voie de mutation au sein de notre collectivité.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 46 **Convention de mise à disposition d'un agent de l'Etat auprès du Département de la Sarthe**  
Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la mise à disposition à titre exceptionnel d'un agent auprès du Département de la Sarthe à titre gracieux.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 47 **Garantie d'emprunt accordée par le Département. Accord sur la démolition de 12 logements par L'OPH Sarthe Habitat**

Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable au projet de démolition de 12 logements locatifs collectifs situés à Sablé sur Sarthe par l'OPH Sarthe Habitat.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 16 votes pour.**

**Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**

- 48 **Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'Habitation Cérans Foulletourte**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 80 %, pour un emprunt d'un montant total de 271 276 € destiné à financer la réhabilitation de 10 logements locatifs individuels situés rue du Stade et rue Renée Auduc à Cérans Foulletourte.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 49 **Forfait mobilités durables**

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'acter la mise en place du « forfait mobilités durables » au sein du Département de la Sarthe,
- de préciser que les conditions et les modalités d'attribution du « forfait mobilités durables » suivront l'évolution des taux alloués aux personnels de l'Etat, sans qu'il soit nécessaire d'en délibérer au préalable.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 50 **Demande de garantie d'emprunt Association Perrine Thulard EHPAD d'Ecommoy**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à hauteur de 80% à l'association Perrine Thulard pour deux emprunts d'un montant total de 5 280 000 € destinés à financer la restructuration de l'EHPAD La Providence située à Ecommoy.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 51 **Mobilisation du FSE pour l'opération d'Assistance Technique 2021**  
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à solliciter un cofinancement FSE sur l'opération technique d'assistance 2021.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 52 **Assurance responsabilité civile. Compte-rendu annuel**  
Il est rendu compte à la Commission permanente des indemnisations ordonnées en 2020 par le Président du Conseil départemental, versées suite aux dommages causés aux tiers du fait de l'activité de la collectivité gérés en auto-assurance (sous franchise assureur).

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

- 53 **Partenariat associatif**  
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 1 400 € à l'association Photo Vidéo Club Georges Méliès pour l'organisation du 20ème Salon International de la Photographie de Mayet et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention.

**Adopté par la Commission Permanente, avec 21 votes pour**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



**Dominique LE MENER**

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.